



Révision de la charte du Parc naturel régional du Luberon

Plateforme de contributions en ligne

<https://www.parcduluberon.fr/luberon2039/projets>

SYNTHÈSE DE LA PREMIÈRE CONSULTATION

NOVEMBRE 2020-FÉVRIER 2021



ENSEMBLE
DISCUTONS
DE L'AVENIR DU TERRITOIRE
#luberon2039

➤ Une plateforme en ligne pour la révision de la charte

Le Parc du Luberon a mis à disposition une plateforme numérique de contribution citoyenne spécialement développée pour la révision de la charte, pour discuter des thématiques liées au territoire et à l'environnement.

➤ 4 mois pour exprimer ses attentes et faire des propositions

De **novembre 2020 à Février 2021** (report d'un mois), les acteurs locaux (citoyens, associations, institutionnels, élus...) ont pu déposer des propositions sur le devenir du territoire.

Toutes les thématiques liées au territoire et à l'environnement ont été soumises au débat :

- Biodiversité, eau, forêt, géologie
- Transition énergétique et cadre de vie
- Aménagement et urbanisme
- Patrimoines culturels et paysages
- Éducation et sensibilisation
- Économie, agriculture et tourisme...

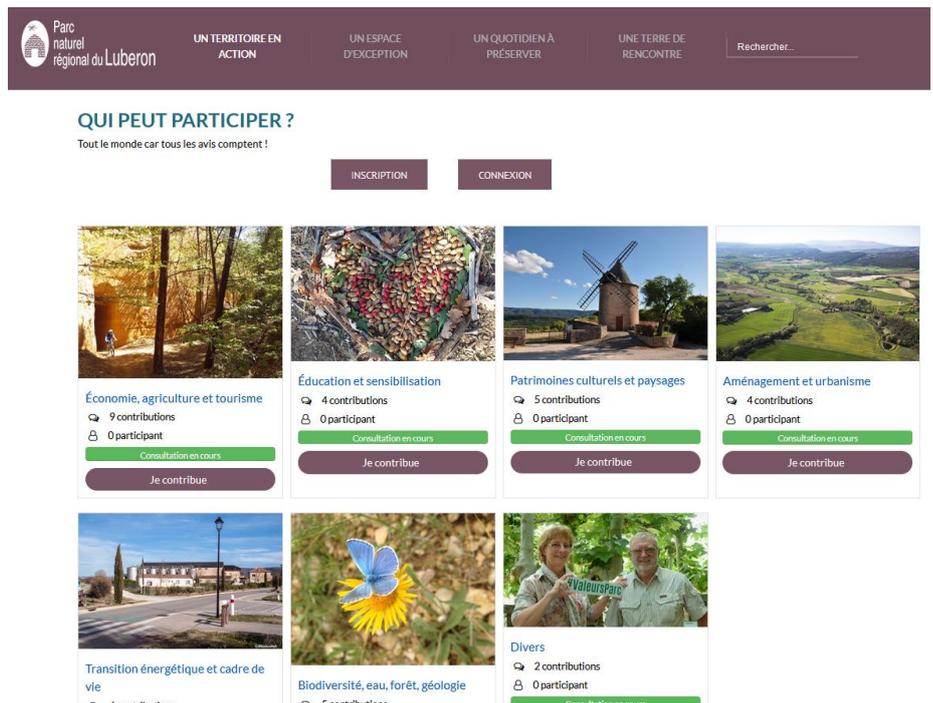
Chaque thématique était illustré de constats sur l'évolution du territoire et de questionnements sur son devenir.

➤ Des contributions qui permettent d'enrichir les études préalables

Comme la plupart des plateformes citoyennes, les retours trop faibles ne sont pas représentatifs du territoire mais apportent des contributions qualitatives sur plusieurs sujets de réflexion. Chaque contribution en ligne peut mentionner une ou plusieurs propositions ou attentes.

Afin de capitaliser sur les divers échanges, les réflexions issues de la concertation dans le cadre du Contrat de transition écologique ont également été publiées.

Au total 40 contributions (35 propositions et 5 commentaires) ont été déposées (MAJ 14/01/2021)



The screenshot shows the website interface for the online contribution platform. At the top, there is a navigation bar with the logo of Parc naturel régional du Luberon and several menu items: "UN TERRITOIRE EN ACTION", "UN ESPACE D'EXCEPTION", "UN QUOTIDIEN À PRÉSERVER", and "UNE TERRE DE RENCONTRE". A search bar is also present. Below the navigation bar, the main heading is "QUI PEUT PARTICIPER ?" with the subtext "Tout le monde car tous les avis comptent !". There are two buttons: "INSCRIPTION" and "CONNEXION". The main content area displays a grid of seven thematic cards, each with a representative image and key statistics:

- Économie, agriculture et tourisme:** 9 contributions, 0 participant. Status: Consultation en cours. Button: Je contribue.
- Éducation et sensibilisation:** 4 contributions, 0 participant. Status: Consultation en cours. Button: Je contribue.
- Patrimoines culturels et paysages:** 5 contributions, 0 participant. Status: Consultation en cours. Button: Je contribue.
- Aménagement et urbanisme:** 4 contributions, 0 participant. Status: Consultation en cours. Button: Je contribue.
- Transition énergétique et cadre de vie:** 4 contributions. Status: Consultation en cours. Button: Je contribue.
- Biodiversité, eau, forêt, géologie:** 5 contributions. Status: Consultation en cours. Button: Je contribue.
- Divers:** 2 contributions, 0 participant. Status: Consultation en cours. Button: Je contribue.

Aménagement et urbanisme

7 propositions + 1 commentaire

Paysage = agriculture et habitations, agir pour l'installation des jeunes agriculteurs

Le paysage du petit Luberon est beau grâce à ses nombreuses parcelles agricoles diversifiées et à ses belles demeures. Ce n'est pas en laissant ces demeures être achetée par des millionnaires étrangers ou parisiens que l'on préservera le paysage. Qui va cultiver les terres d'oliviers, de cerisiers, de céréales, de légumes et de vignes? Il y a déjà un gros problème de trafic de travailleur équatorien via le prestataire de service agricole "terra fecundis" ou assimilé. Il faudrait mettre en place sur le territoire une couveuse permettant aux jeunes de la formation éco-paysan à Cavaillon de se tester sur notre territoire, puis travailler avec terre de lien et la safer pour l'acquisition de foncier agricole à leur proposer. Ensuite, il faut que les agriculteurs puissent se loger. Il faut donc repenser le logement social afin qu'il permette aux agriculteurs venus de l'extérieur de vivre sur notre territoire. (Acquisition de Mas avec dépendance pour machine agricole dans lesquels plusieurs logements sociaux pourraient être loués ?).

Faciliter les déplacements quotidiens des piétons

Certaines voies qui conduisent au centre-ville d'Apt sont d'une fréquentation risquée pour les piétons. Pourtant, les déplacements du quotidiens inférieurs à 1000 mètres pourraient au bénéfice de la santé, des économies, du bien-être se faire à pied, ou en vélo. Les aménagements continuent à être pensés à partir des déplacements auto, les autres modes étant considérés comme de loisir. C'est aussi un autre rapport au paysage, au temps, qu'induirait une politique active de déplacement piétons du quotidien.

Panneaux solaires obligatoires sur chaque construction nouvelle

Je propose que soit rendu obligatoire l'installation totale de panneaux solaires sur le pan le plus exposé de mur à mur pour toute nouvelle construction ou réfection de toiture pour aller vers l'autosuffisance en électricité. Je propose que tous les PLU de chaque commune supprime l'interdiction des panneaux solaires visible de la rue. Je propose la création de distributeurs à hydrogène Je propose que tous les centres villes et villages soit interdits aux voitures sauf aux résidents à certaines heures et ainsi récupérer de nombreux espaces qui étaient auparavant des parkings pour en faire des mini exploitations ou des jardins.

Urbanisme et terres agricoles

Il me paraît important que le Parc à travers sa charte incite les communes à prendre des décisions ambitieuses et audacieuses en matière de préservation des terres agricoles, notamment en encourageant les ZAP. En effet, notre territoire, favorable à l'agriculture la néglige souvent au profit de l'artificialisation des terres agricoles. Aujourd'hui est venu le temps de faire des sacrifices en terme d'extension du bâti et de privilégier une vision à long terme de la protection de nos terres agricoles. Se nourrir avec des produits issus de l'agriculture de proximité a de nombreux avantages: maintien des agriculteurs et de l'emploi local, préservation des paysages, des produits de qualité avec un faible bilan carbone, une autonomie alimentaire en cas de difficultés d'approvisionnements...

Commentaire

Je suis pas convaincu que cesser d'étendre le bâti soit un « sacrifice ».

Un certain nombre de zones artificialisées aujourd'hui n'apportent que peu de bienfaits à notre territoire et sont donc à réhabiliter pour les projets présents et futurs.

La maison individuelle fortement consommatrice d'espace n'est plus un modèle soutenable, il faut accepter de se l'affirmer, y compris dans la réglementation.

FIL – Fabrique d'Initiatives Locales

Mobilité

- Dédier des espaces de routes aux pistes cyclables : inscrit dans les documents d'urbanisme, et ne pas se limiter aux marquages au sol - Faciliter et renforcer un réseau pour les pistes cyclables -Prolonger la voie verte du Calavon
- A chaque nouvelle route, réaliser une piste cyclable
- Travailler à la remise en service du transport de voyageurs par rails
- Mettre en place des parkings à vélo à des points stratégiques : arrêts de bus/ stade/...
- Organiser une multimodalité permettant le lien Vélo-bus (espaces vélo dédiés dans les bus) + intermodalité (espaces sécurisés pour déposer les vélos) + Rendre plus visible le point covoiturage existant

Aménagement

- S'inspirer de démarche d'autres PNR sur l'établissement d'un seuil d'artificialisation à partir d'un diagnostic du foncier constructible

Propositions de Luberon Nature

Artificialisation des sols

La biodiversité connaît aujourd'hui une érosion massive et rapide. L'artificialisation des sols, parce qu'elle détruit les habitats naturels et les continuités écologiques, en est une des principales causes. Il est donc nécessaire de freiner ce phénomène et de renaturer les terres artificialisées lorsque cela est possible. En se focalisant sur cette approche, la charte rejoint ainsi l'ambition du plan biodiversité qui prévoit notamment d'atteindre à terme le "Zéro Artificialisation Nette". Pour atteindre cet objectif, la charte se devra de souhaiter une application plus stricte des règles d'urbanisme pour favoriser le renouvellement urbain et la densification de l'habitat, et renaturer les espaces artificialisés laissés à l'abandon. Exemple: aires de stationnements et parkings. Non plus seulement préconiser mais obliger les zones commerciales à l'utilisation des sols perméables dans le but de limiter l'impact négatif de l'imperméabilisation des sols et d'améliorer la gestion des eaux pluviales. Aujourd'hui loi Alur prévoit 75% du coefficient de construction de la surface commerciale. A compléter avec la végétalisation et la plantation d'arbres.

Lutter pour un Luberon propre:

Entretien des sites urbains et ruraux au travers d'une organisation rationnelle: programmation de l'enlèvement des ordures ménagères en fonction de la saisonnalité, nettoyage des locaux comme cela s'effectuait autrefois. De nombreuses mairies font le constat que la période estivale en particulier voit les locaux destinés aux poubelles rapidement saturés avec un amoncellement d'ordures qui peuvent rester sur place plusieurs jours. Cela nuit à la qualité de l'image du Luberon qui souhaite encore renforcer l'attrait touristique sur les prochaines années.

- **Élimination des nuisances sonores** : Mettre en œuvre des actions concrètes pour atteindre les objectifs établis dans la précédente charte. Exemple : faire respecter l'interdiction de la circulation motorisée sur les espaces protégés du Parc (Objectif B.2.14 Être plus attentif à la qualité sonore du territoire).

Économie, agriculture et tourisme

15 propositions + 2 commentaires

Economie

Favoriser l'installation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois

Il est indispensable que les trajets domicile travail soit réduit le plus possible alors créons des espaces dédiés aux entreprises facile d'accès et surtout agréable à regarder incitant les entrepreneurs à s'installer ou à créer. Le cadre de vie attirent les entrepreneurs mais pas les locaux présents trop peu nombreux et souvent vétustes. Inciter fiscalement pour donner encore plus d'attractivité sera un plus déterminant.

Développer l'économie circulaire et la monnaie locale : « La Roue »

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

Les faibles revenus agricoles font partie des problématiques actuelles sur le territoire. L'association Solidarité paysans tente d'accompagner les agriculteurs afin de leur garantir des revenus minimaux. Le regroupement de producteurs en coopérative permet également de revaloriser valoriser les revenus. Les participants de l'atelier ont soulevé la nécessité de mettre en évidence l'apport économique de l'agriculture sur le territoire afin promouvoir sa valorisation. Les idées de développer l'économie circulaire et la monnaie locale : « La Roue » ont également été évoquées

Tourisme

Une cohérence territoriale du tourisme à trouver

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

- **(Re)mettre en place de nouveaux chantiers jeunes.** Cela pourrait être un moyen de rénover le patrimoine bâti proprement, c'est-à-dire en respectant l'identité architecturale des bâtiments anciens (qui s'insère harmonieusement dans le paysage). Il faut également conserver des espaces naturels vierges de toutes activités humaines.
- **Travailler la relation entre développement, tourisme et culture.** Ce lien est encore trop peu présent. Rechercher à maintenir/retrouver une cohérence entre les activités humaines, l'environnement et le cadre de vie est important.
- **Valoriser les produits locaux en accompagnant l'offre agritouristique.**
- **Lutter contre la perte de la culture locale.**
- **Sensibiliser les touristes.** L'adaptation du comportement des visiteurs et des habitants au changement climatique est souhaitable. Des impacts sur la dégradation des paysages sont à anticiper. Mais comment sensibiliser les acteurs du tourisme/habitants/visiteurs à cette problématique ?
- **Anticiper les flux touristiques**
- **Développer la mobilité douce**

Accompagnement des acteurs de tourisme vers un écotourisme

*On l'a déjà dit il faut pouvoir trouver une cohérence entre les activités humaines, l'environnement et le cadre de vie. Nous sommes dans un parc national régional. Notre premier devoir est de **protéger** notre environnement. Le tourisme peut vite devenir un tourisme de masse très dévastateur. Bien sûr nous avons le devoir de **valoriser** les produits locaux, d'informer, donner envie et **accompagner** les touristes vers une consommation locale et de laisser leurs patates et conserves à la maison ;-)* La mise en avant les produits locaux et biologiques peut être faite par chaque prestataire d'hébergement et

autres. On le fait déjà pour les activités, mais les thèmes des produits locaux et de la culture comme mentionnés peuvent être développés beaucoup plus. Donner des supports aux prestataires, organiser des rencontres, des plaquettes d'informations, faire en sorte que chaque prestataire est au courant et capable de transmettre ces informations. Il faut sensibiliser les touristes certes ! Mais ça commence par l'accompagnement des acteurs du tourisme. Un accompagnement pourrait être mis en place. Nous avons beaucoup d'associations qui guident, accompagnent... La mise en relation pourrait être facilitée. Il n'est pas seulement important de préserver notre environnement et de sensibiliser les touristes. Tout commence par les prestataires. L'image du Lubéron peut être améliorée quand tout le monde coopère. Accompagner les entreprises pour obtenir des labels, comme la Clef Verte, mais aussi l'Ecolabel (Européen), l'Ecogîte et l'ATR, mise en place des systèmes d'économie d'eau, tris des déchets, placements des composteurs dans les lieux d'accueil, créer des refuges LPO, des animations autour de la faune et de la flore... Si on veut sensibiliser les touristes et les « éduquer » il faut déjà que nos hébergeurs et prestataires croient à l'importance de l'éco-tourisme. Créer une image écologique devient de plus en plus important. Les touristes allemands, mais aussi les hollandais et belges deviennent de plus en plus écosensibles. Montrer qu'on met tout en œuvre pour protéger notre environnement, pour sauver la richesse présente actuellement va attirer un public éco responsable.

Commentaire

Le tourisme est aussi un moyen pour les habitants des villes de se reconnecter avec la nature, en vivant des expériences organisées, préparées à l'avance et donc avec des professionnels et des habitants-ambassadeurs de leur territoire naturel. Ces visiteurs (et pas juste touristes) pourront se ressourcer et ressentir la nature, se rééquilibrer à son contact. Cela implique naturellement des activités de pleine nature mais aussi une meilleure connaissance des milieux naturels et une contribution à leur protection.

Ce tourisme ne concerne pas seulement les visiteurs venant en séjour prolongé et en provenance de régions éloignées, cela peut inclure – voire favoriser – un tourisme plus local, accessible à une plus grande population (notamment avec des offres de mobilité gérées par les collectivités) pour des courts-séjours qui peuvent alors se répéter dans l'année. Cela peut intégrer des activités de volontariat, en lien plus étroit avec les gestionnaires des espaces protégés.

Il y a désormais de nombreux professionnels qui sont prêts à contribuer à une telle offre d'écotourisme et donc à bâtir ensemble une destination écotouristique.

Et assurément des citoyens de toute génération se montreraient intéressés.

Développer l'astrotourisme

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

*Il conviendrait de **diversifier l'offre touristique** afin de l'inscrire dans la durée et non la saisonnalité. La présence de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) permettra de développer l'**astro-tourisme**. Un enjeu serait de créer des **guides labellisés** pour communiquer auprès des visiteurs sur l'astronomie. Des guides et accompagnateurs labellisés « Star Guide » organisent des visites du ciel étoilé auprès du public touristique et des habitants. Des actions sont à mettre en place afin de faire connaître les endroits stratégiques pour l'astro-tourisme, s'équiper et relier les acteurs (programme LEADER ?) afin qu'ils coopèrent. Il serait également intéressant de revitaliser l'**application mobile** créée à Saint Michel sur l'astronomie. Comment travailler sur un séjour d'astronomie ?*

Propositions de Luberon Nature

- **Pollution lumineuse** : Obtenir le label "Réserve internationale de ciel étoilé" label ciel étoilé pour le territoire du Parc ([voir ex. Parc des Cévennes](#))

- Gestion des déchets et recyclage : Sensibiliser au compostage et à la réduction des déchets, surtout plastiques (y compris en agriculture).
- Soutien à l'agriculture biologique et à la production locale paysanne : mise en avant de la production.
- Soutien à l'artisanat, à la cuisine de terroir et aux productions artistiques locales: mise en valeur des traditions locales en matière d'artisanat, de gastronomie et de productions culturelles locales.
- **Guide et livrets d'accueil touristique** : Réaliser des guides à destination des propriétaires louant des résidences aux touristes et des livrets d'accueil à destination des touristes résidant. Ces guides et livrets sont destinés à informer leurs destinataires sur les règlements, comportements et usages à respecter/adopter sur le territoire du Luberon pour éviter des dommages (incendie, atteinte à la biodiversité, respect des sentiers de randonnées, nuisances de voisinage, etc...). Action à mener avec les offices de tourisme et les communes.

Chasse et Cavalier

- **déclarer le dimanche et le mercredi "jours sans chasse" sur tout le territoire national, pour que les cavaliers, mais aussi les promeneurs, adeptes du VTT, joggeurs... puissent sortir en sécurité.**
- **établir un périmètre de sécurité de 500m interdit à la chasse autour des installations équestres et des prés où se trouvent des chevaux et autres animaux domestiques.**

La chasse représente un danger pour cavaliers et chevaux, sur les chemins et jusque dans les centres équestres et les prés. Il est urgent de protéger les 2,2 millions de cavaliers français et leurs chevaux face à seulement 800 000 chasseurs qui ont (presque) tous les droits en France :

- Cavaliers blessés suite à des tirs de fusil de chasse à proximité des chevaux (1)
- Chevaux tués ou blessés chaque année dans leur pré par des balles "perdus" (3)
- Propriétaires de chevaux menacés et frappés chez eux parce qu'ils veulent protéger leurs chevaux des chasseurs (4)
- Chasseurs qui viennent tirer jusque dans les prés des chevaux et les centres équestres (5)

Beaucoup de cavaliers ont peur à cause de la chasse et renoncent parfois à pratiquer leur sport pendant plusieurs mois en saison de chasse. De nombreux professionnels du tourisme équestre témoignent du risque que présente la chasse pour leur activité professionnelle. **Faut-il rappeler que l'équitation représente plus d'1 milliard d'euros chaque année en France ?** (6) Dans de nombreux départements, en particulier dans les 29 départements en ACCA (soit plus de 10 000 communes ou 1/3 du territoire français), la chasse est autorisée :

- **Partout** : tous les terrains sont inclus d'office dans le territoire de chasse sans l'accord du propriétaire, y compris les terrains des centres équestres. La chasse est même souvent autorisée par dérogation dans les réserves y compris les RCFS. La procédure pour retirer ses terrains de la zone de chasse est longue et complexe, et ne règle pas le problème de la chasse à proximité. (7)
- **7 jours sur 7** : presque aucun département n'a de jour sans chasse, et s'il y en a un il n'est jamais pendant le weekend. Un cavalier peut croiser un chasseur et ses balles tous les jours, que ce soit en battue ou en chasse individuelle.
- **Jusqu'à 10 mois sur 12** : avec les extensions de saison de chasse accordées par le gouvernement et les préfets pour les sangliers et chevreuils (de début juin à fin mars dans de nombreux départements). (8)

Cette pression permanente est insupportable. **Ce sont les droits fondamentaux des cavaliers et des 13 millions de citoyens non-chasseurs qui vivent dans les zones rurales qui sont bafoués** : droit à la sécurité, liberté de circuler sans risquer de se faire tirer dessus, droit de propriété... **En 20 ans, les chasseurs ont tué plus de 410 personnes** (9). Ce nombre élevé d'accidents démontre qu'il est impossible de maîtriser la trajectoire d'une balle de fusil qui reste mortelle à plusieurs kilomètres. A partir du moment où les ricochets, balles "perdus" et erreurs de manipulation d'armes aboutissent aussi fréquemment à des accidents graves ou mortels, il est du devoir du gouvernement de prendre des mesures de protection des citoyens, qui sont non chasseurs à plus de 98%. **La régulation de la faune sauvage par les chasseurs ne nécessite pas une telle pression sur les citoyens non-chasseurs** : 20 à 25% des animaux chassés sont issus d'élevage (10) et les chasseurs maintiennent volontairement le nombre de sangliers à un niveau élevé par diverses pratiques (agraineage, tirs sélectifs...) (11). Chasser ces animaux est donc **inutile pour la régulation de la faune**, et fait prendre des **risques inutiles aux 98% de citoyens non-chasseurs**. Une régulation par l'OFB, certains jours de semaine avec un impact limité sur la vie des non-chasseurs, serait tout aussi efficace et ne coûterait pas plus cher si on réoriente vers cet organisme ou son équivalent toutes les subventions nationales, régionales, départementales et locales qui sont versées à la chasse. Nous ne voulons pas en venir là, mais **il est indispensable de rééquilibrer l'usage de la nature entre les 800 000 chasseurs et les 66 millions de français non chasseurs**. Nous demandons donc au gouvernement de prendre les mesures suivantes de toute urgence :

- **déclarer le dimanche et le mercredi "jours sans chasse"** sur tout le territoire national, pour que les cavaliers, mais aussi les promeneurs, adeptes du VTT, joggeurs... puissent sortir en sécurité.
- **établir un périmètre de sécurité de 500m interdit à la chasse autour des installations équestres et des prés** où se trouvent des chevaux et autres animaux domestiques.

Nous demandons à la **Fédération Française d'Équitation**, dont une des missions est de défendre les intérêts des cavaliers et des professionnels de l'équitation, de mettre tout en oeuvre auprès du Ministère des Sports et du Ministère de la Transition Ecologique pour obtenir l'application de ces mesures. Ces demandes relèvent du simple bon sens pour préserver la sécurité et la liberté de chacun de pratiquer ses sports et loisirs.

Mieux mettre en valeur les réseaux de randonnée (à pied , VTT,...) comme moyen de découverte de notre territoire

« personne ne sait où sont les randonnées » « nous, va souvent faire du VTT dans les moutres » **Faire de la nature proche un lieu de lien social et de ressourcement** « On ne va pas assez dans la nature, mais quand on y va, on est toujours content de l'avoir fait. Ça fait du bien. »

Agriculture

Mettre en place des diagnostics agricoles communaux

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

*La préservation du foncier agricole est également une problématique très présente sur le territoire. Plusieurs projets tentent d'éviter la perte de terres cultivables. Les PLU (Plans locaux d'urbanisme) et les ZAP (Zones Agricoles Protégées) sont des outils qui participent à la préservation de ces espaces. et permettent notamment la préservation de ces espaces. D'autres actions pourraient être mises en place dans les années à venir comme la **création d'une zone de sauvegarde agricole** (seuil planché à ne pas dépasser), la **mise en place de subvention pour la remise en état de terre agricole vacantes** ou encore **l'achat de terres communales** par la SAPER ou Terre de liens. Ces actions nécessiteraient la **mise en place de diagnostics agricoles communaux** permettant notamment d'économiser le foncier agricole, de maîtriser l'étalement urbain et de maintenir les possibilités de développement des exploitations d'élevage.*

Aider l'installation agricole sur le secteur du petit Luberon

Le nombre d'agriculteurs diminue chaque année sur le territoire des villages perchés (de Oppède à Bonnieux) à cause du prix du foncier dopé par les résidences secondaires de riches millionnaires. Il faudrait mettre en place sur le territoire une couveuse permettant aux jeunes de la formation éco-paysan à Cavaillon de se tester sur notre territoire, puis travailler avec terre de lien et la safer pour l'acquisition de foncier agricole à leur proposer. Ensuite, il faut que les agriculteurs puissent se loger. Il faut donc repenser le logement social afin qu'il serve à permettre aux agriculteurs venus de l'extérieur de vivre sur notre territoire. (Acquisition de Mas avec dépendance pour machine agricole dans lesquels plusieurs logements sociaux pourraient être loués ?).

Créer un abattoir mobile

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

Bien qu'une partie de la transformation de la production soit effectuée sur le territoire (fabrique de pâte à Montfuron avec un projet de transfert de cet atelier sur St Martin de Castillon de Saint-Martin de Castillon, jus de fruits, etc.), les participants de l'atelier ont mis en évidence le fait que cette transformation locale est encore

insuffisante et pourrait être améliorée et diversifiée avec, par exemple, la **création d'un abattoir mobile** ou l'**aide à l'embauche de personnel lors des périodes de forte production** induisant une augmentation de l'activité de transformation.

Créer un conservatoire des semences rustiques

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique
(16/10/2020)

Le territoire souhaiterait également promouvoir le retour de l'utilisation des races et espèces rustiques naturellement résistantes. Ce projet nécessite un **accompagnement logistique et financier des agriculteurs** pour la mise en culture et l'élevage de races/espèces libres de droit avec notamment la **création d'un conservatoire des semences rustiques**.

Commentaire

Un conservatoire des espèces rustiques n'étant pas possible, il importe de permettre la présence d'élevages éventuellement modestes et peut-être non-productifs pour garantir la survie et/ou la continuité de cette indispensable richesse en termes de prospérité future.

Contributions du FIL – Fabrique d'Initiatives Locales

- Réaliser un diagnostic des terres agricoles et fertiles de la commune : recenser les terres inexploitées (communales et privées) afin de communiquer sur la possibilité de les remettre en production
- Evaluer les relais entre agriculteurs futurs retraités et nouveaux installés
- Mettre un coup d'arrêt à l'artificialisation des terres arables et naturelles, en préservant les terres agricoles dans les documents d'urbanisme, s'inspirer par exemple des démarches pour la charte du PNR du Golfe du Morbihan pour l'élaboration de % d'artificialisation (à partir du foncier constructible réel)
- Mobiliser la procédure des terres incultes et sous-exploitées sur le territoire et mettre en place des ZAP (Zones agricoles protégées) pour protéger le foncier et favoriser les installations d'agriculteurs. Avec la SAFER et autres, s'opposer aux rachats spéculatifs de grands domaines agricoles.
- Soutenir et participer à l'installation agricole de nouveaux agriculteurs (maraichers, bergers, éleveurs...)
- Promouvoir l'installation d'agriculteurs et transformateurs pour la consommation locale, avec une politique d'acquisition, de préemption, de mise à disposition de terres à des prix accessibles. Soutenir les espaces-tests d'activité pour des installations, par ex. sur les terres communales.
- renforcer l'information et soutenir la démarche "Valeur Parc" pour les agriculteurs –
- Soutenir et revitaliser les filières de commercialisation des productions locales.
- Promouvoir une transition à l'agriculture agro-écologique et biologique sur le territoire, en relation avec le Parc naturel régional du Luberon, avec l'objectif de 50% des surfaces en 2030.
- Soutenir la formation à ces pratiques des agriculteurs en conversion et des agriculteurs voulant s'installer.
- Mettre à disposition les terres agricoles communales pendant quelques années pour permettre à de nouveaux exploitants de s'installer en limitant leur investissement foncier.
- Encourager les cultures biologiques et les circuits-courts

Favoriser les circuits courts

Témoignages lors d'Accueils Jeunes du Transfo de la Tour d'Aigues, de Bosque d'Apt et d'Oxyjeunes de Forcalquier. « Pour préserver les terres agricoles comme dit tout à l'heure, une activité de notre territoire, et la qualité des produits d'ici ». « l'agriculture, c'est notre nourriture, il faut en garder sur le territoire » « pour les terres agricoles aussi, il faut limiter le mitage urbain » « il faut sensibiliser à notre empreinte environnementale » « C'est le métier de mes parents » « il faut garder l'agriculture sur le territoire » « l'agriculture, ça entretient l'environnement du territoire » « Il faudrait développer les jardins partagés pour donner la possibilité à un maximum de monde de jardiner » « C'est important d'encourager le bio » « Il faut prendre soin de la nature, la préserver, éviter les pollutions » « Il faut diminuer/réparer les impacts de l'Homme sur la nature » « Est-ce qu'on ne pourrait manger que ce qu'il y a dans le Luberon ? »

Idées du Pacte thème Agriculture et alimentation (Association ACTES / Cucuron)

- Créer une commission "Agriculture durable" qui veillera au projet agricole : transmission des terres, installation de nouveaux agriculteurs, remise en culture des terres agricoles en friche.
- Former, inciter et aider à la transition vers l'agriculture biologique pour les agriculteurs et les jardiniers.
- Promouvoir l'alimentation méditerranéenne.
- Aider au développement de la transformation de produits locaux (légumerie, traiteur, brasserie...) et de la vente directe.
- Harmoniser le marché hebdomadaire, en invitant des producteurs bio et locaux.
- Pour les cantines (crèche, école, maison de retraite): augmenter la part de l'approvisionnement local et biologique, faire un repas végétarien par semaine, réduire le gaspillage alimentaire.

Biodiversité, eau, forêt, géologie

12 propositions + 1 commentaire

Assurer un débit d'eau minimal pour les rivières du Luberon

Les trois rivières principales du Luberon, Eze, Aigues Brun, Calavon sont dans un état pitoyable en été notamment. En parallèle le canal de Provence assure la distribution de l'eau depuis le bassin de la Durance sur la quasi-totalité du massif. Des stations de pompage relevage permettent de distribuer l'eau partout. Cabrières La Bastionne. Ne serait-il pas opportun de prévoir une restitution de cette eau aux rivières du Luberon. Un simple filet d'eau suffirait l'été à assurer un minimum d'eau. En maîtrisant le pompage, cette eau permettrait la sauvegarde de la ripisylve et la vie des espèces qui sont souvent endémiques de notre région. Soffie, blageon, barbeau méridional. A l'heure où l'eau est distribuée pour l'irrigation de pelouses, l'arrosage de rond points... Cette proposition ne me semble pas utopique.

Bassin rétention

Bonjour Assez ignorante du sujet, je me pose toutefois la question de savoir, vu le peu de ressources en eau dans le Luberon, vu les crues observées du Calavon, pas tous les ans certes, si la réalisation d'un (ou de plusieurs) bassin de rétention d'eau pluviale peut être envisagé. Cette réserve pourrait être utilisé par les agriculteurs? Je n'ose imaginer un bassin pour les loisirs? Objectif : limiter les inondations et arroser sans prélever davantage sur les nappes. Remarque: il existe toujours des pelouses copieusement arrosées l'été. Merci de votre démarche.

La ressource en eau

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

Des actions sont actuellement menées pour la protection de la ressource en eau en réalisant des suivis de son état, de son évolution et des consommations. Malheureusement, le territoire fait face à un vieillissement de son réseau de distribution d'eau potable.

- **améliorer la connaissance sur le fonctionnement et la capacité/qualité de la ressource en eau souterraine** afin de sauvegarder les sources stratégiques pour les besoins actuels et futurs en eau.
- **Mettre en place de la télérelève** permettant de détecter rapidement les fuites d'eau. La vérification en temps réel du bon fonctionnement du réseau est onéreuse et nécessiterait de **mutualiser des dépenses** à l'achat, mais également lors de l'entretien et d'aménagement du réseau de distribution.
- **Récupérer et assainir les eaux pluviales**
- **Harmoniser les règles pour l'assainissement de l'eau non collectif**
- **Mettre à disposition des tests de potabilité de l'eau aux usagers** afin de vérifier plus facilement et régulièrement leur efficacité.
- **Améliorer la synergie des gestionnaires de la ressource en eau.**

Commentaire :

L'eau, source de la vie, représente un enjeu primordial qui me préoccupe; toutes les actions proposées me paraissent aller dans le bon sens et doivent être maintenues, appliquées et amplifiées. L'artificialisation des sols et la pollution des eaux par les produits chimiques sont encore trop répandues.

Mettre en place une Trame noire contre la pollution lumineuse

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

Les dispositifs de protection des espaces naturels sont très nombreux sur le territoire (Réserves biologiques, Réserves naturelles, Espaces naturels sensibles, sites Natura 2000). La conservation de la biodiversité est prise en compte à l'échelle

du territoire avec la mise en place de la Trame verte et bleue. De nombreuses actions de protection de la biodiversité sont présentes sur le territoire telles à travers des structures telles que la LPO ou le Conservatoire d'espaces menacés (programme de préservation du vautour percnoptère). Afin d'aller plus loin et de garantir la préservation de la biodiversité, il serait intéressant de **mettre en place une Trame noire** luttant contre la pollution lumineuse. Cette Trame pourrait être réalisée par le PNRL et mise à disposition des collectivités (PLU – SCOT)

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

- **Soutenir les conversions à l'agriculture biologique**, à travers **l'information des acteurs de l'agriculture pour limiter l'usage de pesticides et l'aide à la rédaction de dossiers de financement par exemple, est à intensifier sur le territoire.**
- **Mettre en en avant afin de valoriser la biomasse forestière.**
- **Maintenir les milieux ouverts en soutenant davantage la filière de l'élevage.**
- **Stopper l'artificialisation et la désimperméabiliser les sols.**
- **tendre vers la renaturation des cours d'eau dans les traversées urbaines.**

Idées du Pacte thème Environnement (Association ACTES / Cucuron)

- Promouvoir l'économie de l'eau ainsi que les dispositifs de récupération et de réemploi dans les nouvelles constructions.
- Entretien du réseau des sources, conduites et fontaines et réfléchir à une tarification sociale de l'eau. Ex : penser le traitement futur des eaux usées par phytoépuration sous forme d'une oseraie productive exploitée.
- Encourager l'emploi de revêtements poreux (pavés, sable, calades...).
- Limiter l'artificialisation des sols (béton, goudron) et inscrire au PLU l'arrêt de l'imperméabilisation des sols.
- Lutter contre la perte de biodiversité : Privilégier l'implantation et la conservation des plantes mellifères (insectes, abeilles...), des haies ainsi que des essences spontanées et fruitières.
- Autoriser les citoyens-nes à végétaliser l'espace public.
- Appliquer la période d'extinction nocturne de l'éclairage public.
- Organiser maintenant la collecte séparée des déchets organiques et leur compostage qui seront rendus obligatoire d'ici 2025.
- Favoriser une ressourcerie de matériaux, un "repair café" et un point de collecte des huiles alimentaires.

Préserver nos milieux naturels et la beauté de nos paysages

témoignages lors d'Accueils Jeunes du Transfo de la Tour d'Aigues, de Bosque d'Apt et d'Oxyjeunes de Forcalquier.
Préserver nos milieux naturels et la beauté de nos paysages « les protéger des pollutions, notamment des déchets, »
« mais continuer à les rendre accessibles » « le patrimoine bâti, les bories par exemple, ça en fait partie, c'est à préserver »
« lutte contre le mitage urbain » « quand on va faire du VTT dans les Mourres, on trouve souvent des déchets laissés par les randonneurs, ce n'est pas normal » « Il faut conserver toutes les espèces, pour l'équilibre de la nature » « Il faudrait être mieux renseignés sur les différentes espèces » « Le ciel, c'est aussi important, il faudrait le faire connaître » « Cela participe à la beauté des paysage » « les plantes, ça représente la nature » « C'est important de prendre soin de la nature »
« c'est important de replanter des arbres, par exemple après un incendie » « planter un arbre, c'est une petite chose, mais c'est un grand geste » « un jeune arbre, c'est une vision pour l'avenir » « il faut entretenir la nature les forêts » « ce sont des/nos espaces de loisirs, on s'y promène en VTT, en randonnée. Il faut les préserver »

La limitation de la chasse

Récemment installés à Cucuron, tombés amoureux de cette région, nous sommes ravis d'être là mais déçus de se voir limiter quotidiennement l'accès du massif du Luberon par des chasseurs, en terrain conquis, qui n'informent pas de leur présence (à quoi bon d'ailleurs, c'est presque tous les jours depuis septembre !), qui engueulent les promeneurs, qui roulent plein pot en 4x4 sur les pistes et les routes d'accès (pas tous, c'est vrai)etc...

Ne serait-il pas possible de limiter la chasse à certains jours, voire de l'interdire dans le parc?

Cette promiscuité entre promeneurs, vttistes et bandes armées débouchera tôt ou tard sur un drame, comme ailleurs trop souvent...

La chasse traditionnelle

La chasse est considérée comme traditionnelle en Luberon, comme dans beaucoup de régions française. Outre certaines pratiques cruelles, chasse à la glu notamment, n'y a-t-il pas moyen de limiter ces pratiques ? Dans le Luberon sud, nous avons souvent l'impression d'habiter près d'un champ de tir. Certaines traditions sont faites pour être remises en cause, la lapidation ou l'excision aussi sont des traditions, nul ne remet en question leur abandon. Sans négliger que les chasseurs confisquent la nature à leur seul profit pendant 6 mois de l'année. La promiscuité entre promeneurs, marcheurs et bandes armées est intolérable, il faut savoir partager, et interdire les armes les mercredis et dimanches, a minima... Le Luberon n'en sera que plus beau.

La protection de la forêt

constat de coupes anarchiques dans des zones Natura 2000. L'objet de ces coupes est pour du bois-énergie en général. Prospection d'entreprises pour inciter les particuliers à faire des coupe pour les protéger du risque incendie avec un discours anxiogène. possibilité de coupes dans le cadre d'un plan simple de gestion dans une zone espace boisée classée sans que la commune soit partie prenante. les rémanents sont généralement laissés sur place sans être broyé (modèle économique ne le permet pas en général), ce qui entrave le passage et la promenade. L'usage récréatif des forêts en est diminué.

FIL – Fabrique d'Initiatives Locales

- La participation est l'ADN des réserves de biosphère, or, tellement peu de citoyen.nes ont connaissance que nous sommes aussi dans une RB : -> Créer les conditions d'une appropriation de ces dispositifs de conservation de l'environnement. La participation et l'inclusion de la société civile dans les initiatives de conservation est essentielle. La nouvelle charte doit appuyer toutes démarches.
- Encourager le débroussaillage et l'entretien des milieux naturels par des troupeaux (ovins...)
- Débroussailler de façon sélective - Actualiser le diagnostic des arbres remarquables dans chaque commune et agir pour leur préservation. -Favoriser l'accessibilité à tous dans les espaces naturels (forêt, terres agricoles...) aux promeneurs, cavaliers, cycles et engins non-motorisés - renforcer les liens avec les associations locales qui peuvent être relai d'information comme être acteur de diagnostic partagé via les sciences participatives

Éducation et mobilisation citoyenne

9 propositions

Information des publics – Communication

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

- développer des programmations de **débats citoyens** (défis : climat, énergie, eau, déchet et réduction des déchets, déplacement) et **cafés villageois** (des lieux conviviaux d'échanges d'idées)
- développer des programmes de culture scientifique. Des supports existants : **jeux fresque du climat** pour une meilleure compréhension des mécanismes de rétroaction (pour enfants, élus, adultes). Le parc recherche un animateur de fresque climat. **Climathon**
- développer des **défis/déclics entre familles** sur les thèmes de l'énergie, de l'eau et des déchets pour modifier les comportements - développer des programmes des **chantiers participatifs** : quelques exemples avec la réalisation d'un cimetière jardin (Auzon), l'entretien participatif des villes et des villages.

Une démocratie plus participative et abordable

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

- proposer un programme de formation **et de sensibilisation des élus** aux **problèmes environnementaux**, à **l'urgence climatique** et à la **transition énergétique** afin d'induire des actions et des changements de comportements sur le territoire.
- identifier les cadres pour mettre en œuvre des mesures obligeant la mise en place de panneaux solaires dans les nouvelles constructions.
- créer une plateforme permettant de mutualiser, de fédérer, de partager les bonnes pratiques, les actions exemplaires : l'idée est d'inspirer les citoyens et de les responsabiliser. A prendre en exemple : plateforme de l'association des maires de France.
- créer des espaces d'échanges sur la gouvernance territoriale, afin de permettre la création d'une **dynamique entre les associations et les institutions**.
- créer des espaces de concertation afin d'encourager une **démocratie plus participative** avec notamment la mise en place de **conseils citoyens** et des **ateliers de consultation** de la population sur différents projets.

Education populaire – Sortir de l'entre soi

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

- développer des axes d'interprétation : ex, la RD 100, axe utilisé par beaucoup d'usagers qui traversent la partie Nord du territoire, pourrait constituer un axe de découverte et de compréhension du territoire dans un espace de 5 km autour, permettant de découvrir des sites, des patrimoines, des enjeux.
- mettre en œuvre des **ateliers cuisine** afin de rencontrer des personnes non sensibilisées aux enjeux de l'alimentation sur le territoire.

Une éducation de qualité intégrant les enjeux territoriaux dans les programmes scolaires

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020) -

- créer un **parcours éducatif** rassemblant des informations sur le territoire. Ils estiment également qu'il serait intéressant de **former les enseignants** sur certaines thématiques spécifiques.
- mise en place **d'établissements pilotes** sur le territoire. La création **d'écoles alternatives** en lien avec les objectifs de développement durable a été envisagée.

- encourager/favoriser la création d'**espaces verts** dans les écoles.
- développer la **mobilité douce aux abords des établissements scolaires**, via la création de **parcs à vélos** par exemple, est importante pour la population.
- mettre en place des **ateliers et journées thématiques** avec les structures de l'éducation.
- organiser des **rencontres entre les éco délégués** de différents collèges et lycées afin de favoriser les échanges, sources d'inspirations non négligeable pour la mise en place de projet écoresponsable et durable sur le territoire. Il serait d'ailleurs intéressant d'élire des **éco délégués en école primaire** également.

Propositions de Luberon Nature

Des ateliers illustré d'exemples locaux, avec la présentation de bonnes pratiques, locales ou non, à titre de comparaison sur les thèmes suivants :

1. Artificialisations des sols
2. La prévention des risques, en particulier des risques incendie.
3. La protection des paysages et la valorisation du patrimoine culturel : La valorisation du patrimoine culturel contribue à la protection des paysages et des ressources naturelles.

Comment mobiliser les jeunes ?

Témoignages lors d'Accueils Jeunes du Transfo de la Tour d'Aigues, de Bosque d'Apt et d'Oxyjeunes de Forcalquier. « Quand on regarde la photo du comité syndical du Parc, il y a beaucoup de personnes âgées. Ça ne nous représente pas » « comment trouver du temps pour y participer ? Le problème du transport : cela nous semble compliqué » "c'est important de réfléchir ensemble. Il y a des villes, des villages. » « c'est important d'accompagner, d'éduquer les jeunes générations » « donner une vision pour l'avenir » « ce serait bien de transmettre des connaissances à tout le monde : il faut faire venir les gens à des conférences, des ateliers. Il faut de la passion » « Il faut expliquer, informer les gens de ce qu'il y a sur le territoire, de ce qu'ils peuvent faire ou ne pas faire et pourquoi » « il faudrait plus de guides pour mieux faire connaître » « besoin de plus d'Education aux déchets, et sur les déchets alimentaires » « c'est bien qu'il y ait des choses qui se passent chez nous, dans notre quartier, là où on habite » « besoin d'organiser des événements, des concours »

Il faut de l'entraide

Témoignages lors d'Accueils Jeunes du Transfo de la Tour d'Aigues, de Bosque d'Apt et d'Oxyjeunes de Forcalquier. « C'est bien de pouvoir exprimer la colère, son mécontentement contre des projets qui abiment le territoire. Mais comment le faire ? » « Pour améliorer les choses, il faut de l'entraide, du partage, de la solidarité » « Tout le monde doit participer : le collège, le lycée, le centre... » « il faudrait plus d'entraide, mieux partager nos savoirs, nos savoir-faire, dans tous les domaines »

Actions d'éducation/sensibilisation : en milieu scolaire vs actions de proximité

Témoignages lors d'Accueils Jeunes du Transfo de la Tour d'Aigues, de Bosque d'Apt et d'Oxyjeunes de Forcalquier. **Actions d'éducation/sensibilisation : en milieu scolaire vs actions de proximité** - « il faut qu'il y ait plus d'actions quand on est à l'école, au collège. On apprend différemment, mieux » - « non, ce qu'il se passe au collège, c'est le collège. Ça nous touche pas ou moins, parce que c'est dans le cadre du collège. L'important, c'est de venir près de chez nous, avec des choses intéressantes »

FIL – Fabrique d'Initiatives Locales

- Prévoir un conseil des jeunes du parc
- renforcer les liens avec les associations locales qui peuvent être relai d'information comme être acteur de diagnostic partagé via les sciences participatives

Patrimoine culturel et paysages

12 propositions

Notre patrimoine vient de nos ancêtre agriculteurs

Le paysage du petit luberon est beau grâce à ses nombreuses parcelles agricoles diversifiées et à ses belles demeures. Ce n'est pas en laissant ces demeures être achetée par des millionnaires étrangers ou parisiens que l'on préservera le paysage. Qui va cultiver les terres d'oliviers, de cerisiers, de céréales, de légumes et de vignes? Il faudrait mettre en place sur le territoire une couveuse permettant aux jeunes de la formation éco-paysan à Cavaillon de se tester sur notre territoire, puis travailler avec terre de lien et la safer pour l'acquisition de foncier agricole à leur proposer. Ensuite, il faut que les agriculteurs puissent se loger. Il faut donc repenser le logement social afin qu'il permette aux agriculteurs venus de l'extérieur de vivre sur notre territoire. (Acquisition de Mas avec dépendance pour machine agricole dans lesquels plusieurs logements sociaux pourraient être loués ?). Il n'y a pas besoin d'être de racines provençales pour apprendre et transmettre les savoirs faire patrimoniaux. Je suis bretonne et je suis devenue bergère en apprenant avec les vieux bergers des baronnies et du luberon. Par contre il faut des mécanismes financiers et matériels qui soutiennent une agriculture traditionnelle. Le métier de berger est aujourd'hui soutenu grâce aux aides PAC liées au loup, mais ce n'est pas le cas pour d'autres métiers comme l'arboriculture, d'où le problème de compétitivité de cette activité.

Affirmer le patrimoine de l'eau comme composante paysagère et structurante majeure

De Cavaillon à Lurs, la Durance constitue un patrimoine exceptionnel et c'est une chance pour le territoire. Les rives représentent un espace naturel de proximité pour la population, elles sont pourtant peu valorisées. Les accès restent relativement confidentiels, avec des espaces parfois dégradés ou inadaptés à l'accueil du public, il n'y a pas ou peu d'aménagements contrairement à la rive gauche (site des Gravières du Puy-Sainte-Reparate, vélo route "La Durance à Vélo", ...). Ces lieux privilégiés mériteraient d'être mis en scène pour permettre leur découverte au grand public. Au-delà de la Durance, c'est tout le patrimoine lié à l'eau qui peut être mis en valeur, notamment à travers les nombreux canaux d'irrigation. Ces derniers peuvent être support de mobilité douce en aménageant des cheminements à l'image de ce qui a été réalisé à Pertuis pour le Canal du Sud Luberon.

Œuvrer ensemble à la réouverture des paysages

Des chantiers participatifs peuvent être menés sur les parcelles qui s'enfrichent et notamment celles où poussent des résineux, les terrasses abandonnées. Cet éco bénévolat fonctionne très bien dans d'autres régions. Cela contribue grandement à l'appropriation et la responsabilisation individuelle et collective envers l'espace "naturel", le territoire, et c'est un plus incalculable pour le vécu paysager des habitants et des visiteurs. En plus ça fait du bien.

Protéger et valoriser les patrimoines naturels et culturels

- Continuer l'**inventaire du petit patrimoine** sur l'ensemble des communes.
- Soutenir les **chantiers jeunes existants**.
- Favoriser une **restauration des bâtiments** respectueuse des caractéristiques et de l'histoire du territoire.
- Améliorer la collaboration entre les **communautés des communes** et les **associations locales** dans la mise en œuvre du Plan Paysage Luberon Lure.

Promotion de la culture et de la langue provençales

Note : certains éléments ont été inspirés et/ou repris des chartes d'autres PNR de la région PACA

On entend souvent parler de l'identité du territoire qui rend ce dernier si exceptionnel. Cette identité n'a d'autre source que l'héritage culturel transmis au cours des siècles, héritage qui se traduit tant dans les modes de vie que dans les paysages (entre autres). Nous sommes à une époque où le patrimoine naturel accapare une attention considérable, et à juste titre, mais où la richesse du patrimoine culturel s'érode insensiblement faute de moyens et de mobilisation suffisante des divers acteurs.

Voici quelques pistes d'actions à examiner :

- **Encourager les programmes d'apprentissage et de transmission** de la langue provençale (initiatives en milieu scolaire, stages de langue, traduction dans les documents du Parc...)
- **Encourager et porter à la connaissance du public** les publications et supports en provençal : livres, publications locales, chaînes de télévision locale (ex : *Vaqui*), les radios locales (ex : émission *Aqui sian bèn*)
- **Améliorer et partager les connaissances sur la toponymie provençale**, finaliser la double signalisation des entrées de communes du Parc, la déployer dans d'autres lieux (édifices publics, places, rues...)
- **Favoriser les publications, les créations littéraires et musicales** valorisant la culture provençale : radio, livres, gazettes communales, documents du Parc, musique, théâtre...
- **Créer des temps de rencontres et des manifestations bilingues**, organiser des journées « patrimoine local » autour de la musique, de la chanson, de la langue, développer les contes et les récits, soutenir les pratiques traditionnelles (Fête de la Terre à Saint-Saturnin, feux de la Saint-Jean, processions, carnivals...)
- **Faire le lien entre les patrimoines matériels (paysages, bâti, collections d'objets et de documents) et immatériels (langue provençale, traditions, savoir-faire...)**
- **Diffuser la mémoire collective**: générer du lien intergénérationnel, redonner vie à l'oralité, créer des temps dédiés à l'écoute, décliner les supports de diffusion de la mémoire (expositions, spectacles vivants, contes, veillées...) ; mettre à profit l'ensemble des outils pour sauvegarder les patrimoines immatériels, réactualiser les anciens supports par l'outil numérique (photographies, films, enregistrements divers, témoignages...), édition...
- **Contribuer à la connaissance historique et culturelle du territoire** en exploitant le corpus littéraire provençal (mœurs, traditions et modes de vie anciens, savoir-faire...)

En ce qui concerne la langue provençale au sein du Parc lui-même :

- **Réaliser la traduction en provençal** de son site internet et de ses contenus, traduire les publications à destination du grand public (sur site, sur les réseaux sociaux...)
- **Intégrer la langue provençale de manière transversale, interdisciplinaire** au sein du Parc (dans les pôles Agriculture, Tourisme durable, Biodiversité-Géologie-Ressources naturelles...)
- **Organiser la formation des agents** d'accueil touristique et des agents du Parc leur permettant une transmission authentique des spécificités provençales locales (toponymie, histoire des lieux, culture locale...)
- **Favoriser les échanges d'expériences avec les territoires** ayant une politique forte de soutien à leur langue régionale
- **La maison du Parc** gagnerait à devenir une vitrine de la culture provençale
- **Devenir un partenaire de l'Observatoire de la langue et de la culture provençale** récemment inauguré (Cheval-Blanc)

Il s'agit de s'appuyer sur **les associations de protection et de valorisation de la langue et de la culture provençales** car ce sont elles qui détiennent une importante partie des connaissances des patrimoines

(im)matériels. De plus, elles sont déjà bien implantées localement mais agissent généralement de façon isolée. A ce propos, quelques propositions :

- **Le Parc les soutient et les encourage** pour légitimer leurs actions
- **Le Parc sollicite leurs compétences** pour participer à la réalisation des pistes d'actions présentées plus haut
- **Le Parc facilite la mise en relation** de ces nombreuses associations et les aider à se fédérer pour une action plus cohérente à l'échelle du territoire

EN RÉSUMÉ :

1. **Appuyer la transmission** des patrimoines culturels, et notamment la langue provençale : c'est une **priorité** pour que cette langue du terroir ne disparaisse !

--> éducation des jeunes à leur territoire et à sa culture (à l'école et en dehors), lien intergénérationnel, manifestations culturelles pédagogiques...

2. **Faire vivre cet héritage culturel** pour conforter un mode de vie authentique, sans tomber dans la muséification ou le folklore
3. **Améliorer la connaissance** des patrimoines culturels
4. **Intensifier les opérations de restauration** des patrimoines matériels --> soutenir les initiatives citoyennes avec le concours des élus

11 Commentaires

Je reprends mon compte cette proposition. Il est important de conserver les racines de la Provence, et la langue provençale en est le principal vecteur.

Association « Les Amis de Don Savié »

84440 ROBION

Notre proposition :

- appuyer la transmission de la langue provençale : c'est une priorité pour que cette langue ne disparaisse
- faire vivre cet héritage culturel
- améliorer et partager les connaissances sur la toponymie provençale
- intensifier les opérations de restauration des patrimoines matériels

La Fédération Parlaren en Vacluso, qui regroupe 12 associations Parlaren locales en Vaucluse et regroupe 700 adhérents s'associe à la démarche engagée pour la défense au sein du Parc Régional du Luberon de la langue et de la culture provençales, héritage historique multiséculaire de notre région qu'il est important de ne pas laisser perdre.

Nous souscrivons aux pistes d'action qui ont été définies et sommes partant pour apporter nos compétences au débat.

Le secrétaire de la Fédération : Bernard Deschamps

Le Forum d'Oc de Provence-Alpes Côte d'Azur, fondé à l'appel de la Maintenance de Provence du Félibrige et de l'Institut d'Etudes Occitanes de Provence-Alpes-Pays Niçois, travaille depuis sa création sur la question de la présence de notre langue dans les Parcs naturels de la région et y a consacré sa Convention réunie en 2018 dans le Parc Régional de la Sainte Baume. Plusieurs municipalités et associations du territoire du Parc du Luberon adhèrent au Forum d'Oc, ainsi que le Conseil Départemental 04.

A ce titre, il déclare son soutien au texte « Promotion de la langue et de la culture provençales », à deux conditions expresses :

1) Afin d'éviter toute ambiguïté et toute polémique, que soit précisée dès que possible, en tête du texte que le Parc propose, la définition du terme « langue provençale », en citant explicitement celles qu'en donne Frédéric Mistral dans son « Trésor du Félibrige », à savoir :

« La lengo prouvençalo : la langue provençale, la langue du Midi de la France [...], nommée aussi lengo d'O, langue d'oc ».
« La lengo d'O, la langue d'Oc, ainsi nommée à cause de cette affirmation qui lui est particulière et qui est usitée depuis Nice jusqu'à Bordeaux », et en ajoutant cette précision : « Le provençal, l'alpin et le niçois sont dans notre région les expressions de la langue d'oc ou langue occitane ». (L'appellation officielle du Ministère de l'Education Nationale étant « occitan-langue d'oc »).

2) Que le Parc du Luberon renonce à se lier avec une association, organisme ou institution de promotion de la langue régionale par un partenariat exclusif ou préférentiel.

Le Forum d'Oc lance un appel à ses adhérents (associations, collectivités territoriales, entreprises, élus, artistes ou responsables culturels) résidant sur le territoire du Parc ou y exerçant un travail ou une activité, pour que se constitue un groupe local ouvert à tous ceux qui partagent ses objectifs, qui pourra être un interlocuteur du Parc tout au long de la révision de la Charte pour les questions de promotion de notre langue originelle.

Contributions de la Confrérie du melon de Cavaillon & Traditions Provençales

– Appuyer la transmission des patrimoines culturels, et notamment la langue provençale : c'est une priorité de l'association pour garantir le lien intergénérationnel et en organisant des manifestations culturelles pédagogiques orientées autour de cours de Provençal, de la création de pièce de théâtre, de chanson adaptée en provençal et de la musique associée.

– Faire vivre cet héritage culturel pour conforter un mode de vie authentique est un objectif de la Confrérie par la maintenance des costumes et des traditions saisonnières.

– Améliorer la connaissance de votre culture et de nos traditions par la promotion des produits du terroir et du melon de Cavaillon.

– Intensifier les opérations de restauration des patrimoines matériels dans l'étude d'une vitrine relative au melon de Cavaillon et de ses produits dérivés.

L'occitan-langue d'oc, langue de la région fait partie de notre patrimoine immatériel et doit être mise en valeur dans toutes les activités du parc par la pratique du bilinguisme, tant à l'oral qu'à l'écrit.

La révision de la Charte du PNR du Luberon est un événement essentiel pour le devenir de notre région et je vous remercie d'ouvrir une enquête publique qui me permet de m'exprimer sur la plateforme de votre site.

À la lecture des documents que vous mettez à la disposition du public sur le site du PNR, je constate que vous donnez, à juste titre, une place importante aux patrimoines naturels et culturels. Par ailleurs, je suis très étonné que le patrimoine culturel présenté, se limite presque exclusivement au patrimoine matériel, oubliant le patrimoine immatériel et en particulier la langue première du terroir.

La langue d'oc, est toujours parlée dans les communes du territoire du PNR. Nobélisée en 1904 grâce à la plume de Frédéric Mistral, cette langue est étudiée et admirée dans le monde entier et il est aujourd'hui vital de se préoccuper de son devenir.

La langue d'oc dans sa forme provençale permet de sentir et de ressentir le milieu biologique dans lequel on évolue, elle est l'expression de notre terroir puisque créée pour l'exprimer. Elle est donc l'expression exacte de ce terroir, modelée par le temps et par ceux qui nous l'ont transmise. On peut considérer comme un devoir, de la conserver et de la cultiver.

La structure d'un PNR et les moyens mis à disposition peuvent permettre cette sauvegarde à l'exemple d'autres PNR (PNR de la Sainte-Baume, PNR du Ventoux...) qui s'y emploient activement aujourd'hui.

Il est urgent de considérer la valeur essentielle du patrimoine immatériel en créant un atelier réunissant l'ensemble des acteurs locaux qui défendent et qui font vivre la langue originelle du Luberon.

Il est souhaitable qu'une ou plusieurs personnes liées au patrimoine immatériel soient désignées pour participer au Conseil Territorial et ainsi permettre de tenir compte de ce patrimoine fragile dans le cadre de l'élaboration de la future Charte.

Je suis membre de l'association de l'Escolo dóu Ventour (fédération des associations du PNR qui sont liées au patrimoine immatériel de ce territoire) qui travaille en relation avec le PNR du Ventoux et j'ai participé par ailleurs à l'écriture de sa Charte.

Je reste à votre disposition pour apporter ma contribution à la révision de la Charte quant au patrimoine immatériel.

Si Apt venait à être élue « Capitale française de la culture » en mars 2021, ce serait une merveilleuse opportunité pour faire découvrir et mettre en valeur les patrimoines matériels et immatériels du territoire ! Les paysages, la langue provençale ainsi que les savoir-faire artisanaux et agricoles participent grandement à l'identité de ce territoire remarquable.

Si la culture permet un ouverture au monde, ce qui est évidemment très fécond, il ne faut pas pour autant occulter les spécificités culturelles locales qui sont également très riches. La création artistique peut justement permettre de les révéler sous un autre jour !

Association des BELLES à cheval blanc.

Nous serions intéressé de venir conforter l'importance de la langue et la culture provençale au sein du PNR.

Notre tradition se perpétue à cheval blanc depuis 120 ans contient des chants et des discours en provençal qui sont instruit aux nouveaux chaque année.

Un renforcement de nos belles sur cette langue serait le bienvenu. Cela nous permettrait d'enrichir nos chants en Provençal. Notre adhésion au PNR pourrait inscrire notre tradition dans ce patrimoine historique et culturel afin de le mettre en valeur .

Notre tradition a toujours marqué notre village de tout temps et je pense qu'elle a toute sa place dans l'objectif de valorisation et de reconnaissance des patrimoines locaux que nous retrouvons dans nos communes du PNR.

Nous sommes ouvert à la construction de projet commun ainsi qu'à des rencontres pour expliquer et faire valoir qui nous sommes.

Bien amicalement en attend de vos nouvelles afin de construire cette nouvelle charte.

Contribution de l'Escolo dis Aup de Forcalquier

La révision de la charte du Parc Naturel Régional du Lubéron me permet de demander que notre langue et notre culture provençales puissent avoir une plus grande présence dans tous les domaines qui dépendent du PNR.

Notre langue est en effet d'une très grande richesse et demeure un élément majeur dans la compréhension de notre territoire. Elle véhicule une culture, une philosophie, un certain art de vivre et d'être qui ne peuvent être ignorés.

Ayant eu connaissance d'un texte qui a été adressé au PNR sur la « promotion de la langue et de la culture provençales », je porte mon soutien à celui-ci tout en souhaitant que le PNR ne soit associé à aucune association en particulier. Il est important que la langue et la culture provençales ne soient pas oubliées et soient mises en valeur avec l'aide de tous. Pour cela, il est nécessaire que chacune des associations qui défendent ces éléments puissent collaborer.

Majoral du Félibrige, président de l'association de langue et de culture provençales de Forcalquier, l'Escolo dis Aup, vice-président du Comité des félibres bas-alpins, et vice-président de la Maintenance du Félibrige pour les départements alpins, je souhaite ainsi que le PNR du Lubéron puisse ne pas oublier le passé, la langue, la culture de son territoire. Pour se projeter vers l'avenir, bien vivre notre présent, il faut connaître son passé. Mistral disait que les arbres qui vont le plus haut sont ceux qui ont les racines profondes. Aussi, n'oublions pas notre passé pour vivre notre présent et préparer notre avenir.

Je ne vais pas faire de plus amples propositions mais vous assure de mon souhait profond de voir notre langue et notre culture mises en valeur. Je demeure disponible pour toutes actions en faveur de la langue et la culture provençales.

L'IEO, à travers ses sections départementales des Alpes et du Vaucluse, demande que la nouvelle version de la Charte du Parc du Lubéron fasse une plus grande part à la promotion de la langue occitane de Provence et du pays Alpin, qu'elle prévoie des mesures pour lui assurer le maximum de visibilité dans l'espace public, dans les médias, dans la formation des personnels des collectivités territoriales et des structures qui les assistent ; qu'elle imagine des dispositifs permettant sur le sujet des partenariats avec le système éducatif, avec les milieux économiques de l'agriculture, de l'industrie et des services ; et qu'un chargé de mission soit dédié dans l'équipe du Parc à la coordination de ces engagements.

L'Institut d'Etudes Occitanes de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'engage de son côté à assister les instances du Parc dans leurs efforts pour la promotion de l'occitan-langue d'oc dans les variantes propres au Lubéron : le provençal et l'alpin central.

Promotion de la culture et de la langue provençales

Notre association, Li Reguignaire dóu Luberon, fondée à Pertuis en 1980, membre du Forum d'Oc et associée au Félibrige a pour objectifs : - La sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel provençal dans sa diversité : en particulier la transmission aux générations actuelles du patrimoine matériel (objets documents, costumes...) et immatériel (savoirs, linguistique, savoirs-faire, traditions...), au moyen de cours de langue, de conférences, d'expositions, de reconstitutions in-situ... - L'encouragement à la découverte du milieu dans lequel nous vivons dans un souci de préservation (paysager, bâti, agricole..) dans une vision écologique et durable. Ces éléments sont primordiaux car selon nous ils constituent un héritage à préserver pour l'avenir. - La transmission, le maintien pour assurer la création de liens intergénérationnels et socioculturels (prise en compte du brassage des populations). Pour notre association nous pensons que nous pourrions apporter plusieurs contributions pouvant intéresser le Parc Naturel Régional du Lubéron à propos du Patrimoine Immatériel et Matériel : Pour l'immatériel : - L'aspect linguistique nous paraît particulièrement important : provençal écrit et parlé au moyen de cours, de collecte et recherche d'archives... Mise en relief des variétés dialectales (expressions typiques, vocabulaire, intonations...), tant en français qu'en provençal ou français régional, prononciations, accents... - Recensement non exhaustif des éléments du Patrimoine immatériel, visualisation de la langue dans la vie courante (affiches, revues, noms de rues...) - Étude et recensement des traditions (fêtes, croyances, cuisine, costumes...), parfois oubliées, jalonnant les étapes de la vie, du travail... Pour le matériel : - Restauration et mise en situation des objets immobiliers et mobiliers importants du patrimoine local. - Mise en valeur de l'ensemble du Patrimoine remarquable immobilier de Pertuis et du Lubéron La culture régionale offre un volet économique avec possibilité de création d'emplois avec formation spécifique à la langue et à la culture provençales pour accueil et diffusion auprès de scolaires, visiteurs.. Nous souhaitons travailler dans une politique ouverte au tourisme local envisagé avec cohérence et prise de sens, dans une diffusion la plus vaste possible. Aussi, nous souhaiterions solliciter le soutien et le partenariat du P N R L pour communication, conseil, labellisation et promotion ainsi que la restauration et extension du bâtiment actuel dans notre projet de création de l'Oustau dóu Patrimòni Prouvençau (déjà acté par la Ville Pertuis). Tout cela entre clairement dans les objectifs des diverses propositions avancées par les intervenants ayant proposés des pistes pour la révision de la Charte du Parc. Je vous remercie d'avoir prêté attention à nos diverses remarques, et me tiens, ainsi que l'association que je représente, à votre disposition pour toute information que vous jugerez nécessaire. Claudette Ocelli-Sadaïllan

Orthographe du mot « Bori »

Proposition du Comité du Patrimoine Manosquin Notre requête demande que soit respectée l'orthographe locale, régionale, vernaculaire. Exemple: Dans les années 1950, nos grands parents et nos parents dans tout le sud-est de Sisteron à La Ciotat, de Seignon à Castellane écrivaient et disaient un Bori que nous écrivons Bòri pour fixer l'accent tonique. Joseph-Toussaint Avril, Frédéric Mistral, Douguin et Mauron avaient et ont cette orthographe et genre masculin, le Grand Larousse de 1960 aussi mais au pluriel. Il se retrouve normalisé au féminin avec un e, écriture locale gascone qui nous est imposée par la francisation. A-t-on effacé les caselles, les garriottes, les orri, les chibottes, les cadoles...etc ? Nous tenons à cette orthographe qui est notre spécificité. C'est une richesse culturelle à préserver et dont le Parc peut être le garant.

Avoir une démarche patrimoniale des paysages et du bien commun qu'ils constituent

Au nom de l'association des Amis de la Montagne de Lure nous souhaitons éviter le mitage des paysages de la Montagne de Lure et du plateau d'Albion par la multiplication des installations photovoltaïques et d'éoliennes industrielles conduisant à la destruction des paysages, des forêts et de la biodiversité.

Ecrivains et Peintres

Dans le cadre du patrimoine immatériel, et sur les traces de célèbres écrivains et peintres qui ont contribué à la réputation et à l'image nationale et internationale du territoire du Lubéron, il faudrait valoriser le « patrimoine immatériel vivant », c'est-à-dire la création littéraire et artistique d'aujourd'hui sur notre territoire, en soutenant les projets des créateurs, en inventant les manifestations les mettant en lumière, en réfléchissant aux moyens de documentation et de conservation des œuvres.

Propositions de Luberon Nature

- **Pierres sèches** : inventaire rigoureux et géolocalisé des ouvrages (restanques, murs de soutènement, bories, cabanon, etc) sur les communes en collaboration avec les associations FFPPS et Pierre sèche en Vaucluse.
 - Sensibiliser le public et les professionnels au savoir-faire et à l'entretien de ces ouvrages par son maintien en état (le passage des troupeaux, des épaveuses et autres engins le long des voies de circulation sont souvent la cause des dégradations de ces ouvrages) par le biais de chantiers de bénévoles et animateurs.
 - Structurer le paysage de façon à réduire les risques de combustibilité. L'abandon des différents territoires et de leurs utilisations spécifiques a favorisé une homogénéisation du paysage végétal ainsi que la fermeture des milieux rendant ces espaces vulnérables aux incendies. 6 types d'utilisations possibles des restanques en fonction de leurs localisations et de leurs potentialités: mode urbain(jardins familiaux traditionnels, zone tampon entre habitats et zones agricoles ou forestières); mode agricole (cultures); mode pastoral; mode sylvicole; mode cynégétique et statu-quo.
- **Protection des villages perchés des piémonts** : La nécessité de protéger les villages perchés des piémonts du Luberon. Nés entre le 11ème et 13ème siècle, ils sont, de par leur situation entre plaine et sommets d'exceptionnels marqueurs du paysage.
- **Antennes relais** : assurer une meilleure intégration paysagère, avec des emplacements sur des parcelles communales ou foncier public plutôt que privé.
- **Clôtures, aspect et intégration dans le paysage**. Choisir des végétaux en cohérence avec la palette arbustive indigène et privilégier les haies champêtres à celles monospécifiques.

Patrimoine immatériel vivant

Dans le cadre du patrimoine immatériel, et sur les traces de célèbres écrivains et peintres qui ont contribué à la réputation et à l'image nationale et internationale du territoire du Lubéron, il faudrait valoriser le « patrimoine immatériel vivant »,

c'est-à-dire la création littéraire et artistique d'aujourd'hui sur notre territoire, en soutenant les projets des créateurs, en inventant les manifestations les mettant en lumière, en réfléchissant aux moyens de documentation et de conservation des œuvres.

FIL – Fabrique d'Initiatives Locales

- Limiter le nombre de lampadaires, sensibiliser davantage à la pollution lumineuse
- Encourager le débroussaillage et l'entretien des milieux naturels par des troupeaux (ovins...)
- Inciter les agriculteurs et habitants à limiter voir éviter les produits phyto-sanitaires ou chimiques (piscines) (informer sur les crédits d'impôts à ce sujet, fournir des conseils ou diriger les utilisateurs de ces produits vers les services conseils pour les limiter)
- Débroussailler de façon sélective : - Pour une exploitation forestière qui préserve les écosystèmes forestiers, par exemple en incitant les professionnels et propriétaires à respecter des critères définis dans la marque Valeurs Parcs - Actualiser le diagnostic des arbres remarquables dans chaque commune et agir pour leur préservation - Favoriser l'accès à tous dans les espaces naturels (forêt, terres agricoles...) aux promeneurs, cavaliers, etc. cycles et engins non-motorisés.

Transition énergétique et cadre de vie

4 propositions et 1 commentaire

Développer l'autopartage

Dans un territoire rural comme le notre la voiture est souvent indispensable pour se déplacer. De nombreux foyers possèdent deux ou trois véhicules quand un seul pourrait suffire. Des dispositifs existent déjà sur le territoire pour encourager le covoiturage (parking spécifique, Rézo Pouce, ...). Mais il pourrait être fort intéressant de développer également l'autopartage dont les avantages sont multiples à la fois pour les usagers d'un point de vue économique mais aussi pour le cadre de vie en réduisant le nombre de véhicules, notamment dans le centre des villages où le stationnement représente souvent une problématique forte pour les résidents et les commerces. A titre d'exemple, le PNR du Pilat accompagne sur son territoire les particuliers et structures dans cette démarche en fournissant une assurance spécifique : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/autopartage/>

Promouvoir les énergies propres

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020) L'enjeu est de remplacer la consommation des énergies fossiles par celle des énergies renouvelables produites localement. Il faudrait également à terme réduire notre dépendance aux pays pétroliers et gaziers en mettant en place une **gestion décentralisée** de l'énergie. Au préalable, il sera nécessaire d'identifier les énergies renouvelables **les plus adaptées au territoire** et qui seront **acceptées** par la population. Par exemple, les tensions existantes sur les extensions photovoltaïques ou encore le manque d'informations sur l'hydrogène sont à prendre en compte. La population pourrait être davantage **informée** sur les sources d'énergies propres existantes. Cela permettra de multiplier les sources d'énergie sur le territoire (**mixité énergétique**) telles que le gaz naturel, le bois, le solaire, l'hydrogène, l'éolien, ...

Améliorer la gestion des déchets

Pistes d'actions issues des ateliers de discussion dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (16/10/2020)

- **Réduire la production de déchets** via la mise en œuvre d'une **tarification incitative**
- **Créer des centrales de production de chaleur** grâce à la récupération du tri des déchets et à la **méthanisation**
- **Mettre en place des délégués pédagogiques et l'extension des consignes de tri (CITEO) afin de sensibiliser la population au tri des ordures ménagères et à ses avantages.**

Accroître la nature et les espaces verts en milieux urbains

- **Créer des jardins partagés et des îlots de fraîcheur** en ville, via la plantation d'arbres d'ombrage afin de lutter contre les conséquences du **changement climatique** et de limiter le ruissellement.
- Favoriser la **dés imperméabilisation** de certains sites (cours des écoles, parking, etc.).
- **Revégétaliser** des rues en s'appuyant sur les habitants.

Commentaire : par la diminution des parkings automobile entre autre et puis la création d'espace pour de mini ferme

Accompagner les acteurs du territoire dans la transition énergétique

Favoriser l'aménagement de voies cyclables

Lors d'un (ré)aménagement d'une route nationale ou départementale, il serait intéressant d'intégrer au moins une voie cyclable sécurisé.

Propositions de Luberon Nature

- **Projets photovoltaïques industriels** (Cf. PCAET) : La charte doit prendre en compte les contraintes qui découleront de l'objectif de décarbonation pris par la Région pour 2050 (Par exemple leur intégration paysagère, artificialisation des sols, défrichement des zones boisées). Le Parc est donc dans l'obligation de rechercher 2000 hectares pour implanter des panneaux photovoltaïques.
- Décentralisation de la production d'énergies renouvelables: rechercher des solutions de production locale d'énergie renouvelable (photovoltaïque parfaitement intégré en toiture / tuile romaine, microturbines en cours d'eau...)
- **Pollution lumineuse** : Impact de la pollution lumineuse sur la faune et la flore. Atteinte à la biodiversité. La charte pourrait fixer des objectifs de réductions de cette pollution en travaillant avec les communes du parc sur l'extinction des éclairages publics après minuit et le changement des luminaires qui réduisent l'impact environnemental. (Cf. proposition d'obtenir le label "Réserve internationale de ciel étoilé" dans la rubrique Économie, agriculture et tourisme)
- Artificialisation des sols (Cf. contribution dans Aménagement et urbanisme)
- **Ressources en eau** : protection des cours d'eau.

Idées du Pacte thème énergie (Association ACTES / Cucuron)

- Favoriser l'émergence d'une coopérative citoyenne d'énergie renouvelable portant un projet de ferme photovoltaïque, principalement soutenu par du financement participatif (couvrir 25% des besoins en électricité de la commune à l'échéance de 4 ans et de 100% à l'échéance de 8 ans.
- Promouvoir avec les collectivités territoriales et le parc du Luberon l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'habitat ancien ou existant et la formation des acteurs locaux.
- Accompagner les particuliers dans leurs projets de constructions neuves.
- Développer des pistes cyclables et zones piétonnes prolongeant le plan de circulation existant, l'intégrer dans la dynamique portée par le Parc du Luberon et COTELUB.
- Défendre le renforcement de l'offre et de l'attractivité des transports en commun.

Encourager, harmoniser un éclairage nocturne

Témoignages lors d'Accueils Jeunes du Transfo de la Tour d'Aigues, de Bosque d'Apt et d'Oxyjeunes de Forcalquier.

Encourager, harmoniser un éclairage nocturne raisonné « les lampadaires + les enseignes commerciales + les bureaux : cela fait beaucoup d'énergie qui sert à rien »

Encourager la mobilité verte

Témoignages lors d'Accueils Jeunes du Transfo de la Tour d'Aigues, de Bosque d'Apt et d'Oxyjeunes de Forcalquier. **Encourager la mobilité verte**

- **En optimisant les transports collectifs**
- **En favorisant les déplacements doux, notamment le vélo**

« quand on vit sur un territoire comme le nôtre, c'est souvent difficile d'aller où on veut » « le vélo c'est bien, mais sur les petites distances » « A la Tour d'Aigues, il y a un transport à la demande. Mais entre le moment où tu demandes, et celui où on vient, tu as souvent trouvé une autre solution plus rapide entre temps ! » « il y a plein de moment où quand on prend le bus pour aller au lycée, on est 2 ou 3 personnes en tout... Pourquoi pas rendre le bus accessible à tout le monde ? »

Le plus urgent, c'est le changement climatique

Témoignages lors d'Accueils Jeunes du Transfo de la Tour d'Aigues, de Bosque d'Apt et d'Oxyjeunes de Forcalquier.

« C'est important de développer des énergies respectueuses de l'environnement » « Le plus urgent, c'est le changement climatique » Sur l'impact sur le paysage des énergies - « moi, ma mère, elle est restauratrice. Une grande partie de ses

clients, ce sont des touristes, qui viennent ici surtout pour la beauté des paysages, des villages. Si il y a des éoliennes ou des panneaux partout, les paysages seront moins beaux, il y aura moins de touristes, et donc moins d'économie » « à un moment, il faut savoir ce qu'on veut, ce qui est le plus important. Le changement climatique, c'est le plus grave, et c'est maintenant qu'il faut agir. Les paysages, on s'y habituera »

FIL – Fabrique d'Initiatives Locales

- Construire des bâtiments communaux sur le modèle de Haute Qualité Environnementale et passifs - Réduire l'éclairage public : limiter le nombre de lampadaires (les espacer davantage) : détecteur de présence/ sensibiliser les particuliers/ éclairage LED des installations sportives
- Alimenter les bâtiments et l'éclairage public en énergie 100% renouvelable et locale.
- Végétaliser le centre-ville et les quartiers pour protéger de la chaleur du soleil
- Communiquer sur les efforts de réduction des énergies, la production et la consommation d'énergies et sur sa source (renouvelable ou non) pour valoriser la production d'énergie renouvelable (objectifs à se fixer en lien avec le PCAET).
- Mettre en place des accompagnements auprès des particuliers, pour inciter à réduire la consommation d'énergie.

Divers

8 propositions

Favoriser la résilience alimentaire

Je m'intéresse à l'autonomie alimentaire des territoires. Selon la documentation que j'ai déniché, il y a un fossé entre la part de territoire agricole et l'autonomie alimentaire. En matière de production légumière et même fruitière, la production du territoire est nettement en deçà des besoins. Cette question interpelle bien sûr des aspects structurels : prix du foncier, rémunération du travail paysan, circuit de distribution, pouvoir d'achat des consommateurs. Est-il possible de mettre ces questions en chantier, y compris la suggestion d'un chèque alimentaire réservé à la production locale ?

Créer des cafés villageois dans tous les villages

Des lieux de créativité, de transmission de savoirs et de savoir-faire, d'expressions, d'ateliers et de rencontres au sein d'un village permettraient la mixité et le lien social.

Propositions de Luberon Nature

Gouvernance du Parc : Le territoire reste fragile et menacé et les efforts pour maintenir son authenticité, son caractère exceptionnel, semblent aujourd'hui insuffisants. En effet, la charte précédente s'était fixé des objectifs ambitieux qui ont des difficultés à se concrétiser : malgré les efforts effectués, la perte au niveau de la biodiversité est flagrante, l'altération des paysages est sensible, l'artificialisation des sols se poursuit à un rythme effréné. Il est fondamental que la nouvelle charte fasse naître un consensus large et profond sur la nécessité de maîtriser ses objectifs et de faire prendre conscience à l'ensemble des acteurs que l'avenir de ce territoire est en jeu. Il n'y aura pas de retour sur les dérives, il sera trop tard, le Luberon sera défiguré. Il est probable qu'un dialogue structuré plus fréquent avec la société civile, les associations et les acteurs économiques permettra d'éviter de nombreuses dérives. Ceci relève probablement aussi d'un problème de gouvernance du Parc, qui paraît à ce stade inadaptée : nous devrions en effet pouvoir renforcer les contrôles et fournir les moyens juridiques adéquats dont le PNRL a besoin pour ne pas laisser les décisions se prendre sans avoir comme première préoccupation l'avenir de l'écosystème. Cela ne remet aucunement en cause le développement économique dont nous avons besoin mais qui doit alors se concrétiser dans un cadre environnemental plus vertueux.

Porter à la connaissance du public les jours de chasse par commune

Rendre accessible à tous et en tout temps l'information concernant les jours de chasse dans chaque commune. En effet, les jours chassés diffèrent d'une commune à l'autre. Cela relève d'une question de prévention et de sécurité importante pour éviter de se mettre en danger lorsqu'on veut aller se promener en famille, faire du vélo, ramasser des champignons... Les accidents de chasse sont malheureusement une réalité. D'une manière générale, ces informations ne sont pas disponibles en ligne. Aussi, pour ne pas avoir à contacter systématiquement les associations de chasse pour obtenir ces informations, il serait souhaitable : - de rendre obligatoire une mise à disposition de ces informations ET de veiller à leur actualisation chaque année - d'utiliser les affichages municipaux ET les sites internet des mairies pour ce faire - de centraliser ces informations à la Maison du Parc ainsi que sur son site internet Cette proposition vise simplement à permettre un usage serein de la nature par tous.

Participer à la plateforme d'échanges (ACTES / Cucuron)

Par l'intermédiaire de votre plateforme, je porte à votre connaissance que l'ASSOCIATION CUCURONNAISE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE (ACTES) a rédigé un Pacte pour la transition écologique et sociale du territoire de

Cucuron. Ce pacte à l'échelle de notre village promeut des mesures dont certaines ont été apportées dans les rubriques que proposent la plateforme. L'association ACTES est disponible pour échanger avec vous. actes-cucuron.fr

constats et avenir

Habitante dans le parc depuis sa création, fonctionnaire et agricultrice, je peux affirmer qu'il y a de plus en plus de contraintes. Vous aidez et subventionnez beaucoup, très souvent pour "faire joli", pour attirer les touristes et pour faire taire les écologistes. Je suis favorable au tourisme qui permet de faire vivre mon département (04). Il faut arrêter de donner des ordres édités par des technocrates qui sont loin des habitants ruraux et des réalités du terrain. Il y a une dictature qui prône une CERTAINE écologie qui nuit en réalité aux "petits" du territoire. Des études coûteuses sont réalisées pour la recherche d'une plante, d'un animal (un lézard, une chauve-souris...). De ce fait, des périmètres arbitraires sont donc imposés pour "cette" nature au détriment du "petit" propriétaire qui n'a pas été consulté et qui se sent spolier. Il faut laisser cohabiter les promeneurs, les vélocyclistes, les chasseurs (qui contribuent à l'écologie). Il faut réglementer et interdire le plus souvent les véhicules à moteurs tels que quads, motos, buggys, très bruyants et dévastateurs. Trop de restrictions pour les installations photovoltaïques, il faut permettre davantage d'installations pour permettre l'indépendance énergétique de notre région.

FIL- Fabriques d'Initiatives Locales

s'appuyer-former-informer

- Réaliser une concertation avec des experts en la matière (professionnels de la concertation) pour piloter les démarches concernant les projets majeurs du village (aménagement urbains, etc.).
- Former les agents municipaux aux enjeux de la transition et proposer aux citoyens de participer à ces formations
- Faire connaître les actions du PNR dans tous les bulletins municipaux - Dans toutes les établissements publics prévoir un panneau d'informations (écoles, bibliothèques, mairie, stades, etc.) relatant des actions du parc
- Prévoir un conseil des jeunes du parc

Participation citoyenne

- Recenser les associations locales concernées par les questions d'environnement
- identifier les actions déjà engagées dans le territoire par la société civile : cartographie des associations sur le territoire pouvant faire relai du PNR, mais aussi collaborer avec le PNR.
- Systématiser l'ouverture aux débats avec les citoyens, les associations étant aussi un relai pour cela
- Mettre en place des dispositifs de rencontres élus-citoyens-agents du Parc (échanges, conférences, forums...), avec la marque Valeur Parc
- mettre en place le Conseil de Associations
- Présenter l'évaluation de la charte et les critères d'évaluation
- Co-construire des critères de suivi et d'évaluation de la prochaine charte avec la société civile